



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Cooperatives et groupements: Vendee

Question écrite n° 39276

Texte de la question

M Philippe Puaud attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur l'insuffisance des financements mis en place pour les CUMA de Vendee. En effet, pour la fin de l'annee 1987, c'est 9,5 millions de francs de prêts bonifiés qui n'ont pu être réalisés pour insuffisance de quotas 1987. Pour 1988, l'enveloppe proposée aux CUMA est en regression de 5 p 100 sur les réalisations 1987, alors que l'enveloppe des prêts d'amélioration matérielle individuels est en progression de 25 p 100. S'il est reconnu que travailler en CUMA est la meilleure façon de raisonner la mécanisation et donc de peser sur l'endettement comme sur les coûts de production, les responsables des CUMA de Vendee s'interrogent sur les raisons qui motivent la diminution du volume de prêts bonifiés qui y est destinée. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il compte prendre afin d'effectuer un rattrapage de 9,5 millions de francs pour solder l'annee 1987 et mettre en place une enveloppe 1988 de 50 millions de francs pour soutenir les besoins des CUMA. D'autre part, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il compte prendre pour que la caisse regionale de credit agricole assure, sans dégradation par rapport à 1987, le montant des financements bonifiés nécessaires au CUMA.

Données clés

Auteur : [M. Puaud Philippe](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39276

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1600